



UNIVERSITE GASTON BERGER

L'excellence au service du développement

CENTRE DE PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE – CPU

RAPPORT D'ACTIVITES DU CPU EN 2019

Le Centre de Pédagogie Universitaire (CPU) a été créé par arrêté n° 0002116 du 16 mai 2014. Ce dernier est abrogé et remplacé par l'arrêté n° 0001311 du 15 avril 2016 qui régit désormais son organisation et son fonctionnement. Depuis sa création, le CPU a organisé plusieurs activités entrant dans sa mission principale qui est de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement en renforçant la capacité du PER et des Doctorants en pédagogie universitaire (I).

Le CPU a aussi pour mission de participer à la préparation des enseignants aux différents concours organisés par le CAMES ainsi depuis novembre 2017, son coordonnateur préside la commission en charge de l'accompagnement des candidats de l'UGB aux CTS et concours d'agrégation du CAMES. Dans ce sens plusieurs activités ont été menées (II).

Ce présent document fait la synthèse des activités du CPU en 2019.

I. Les activités liées au renforcement de capacité du PER et de la formation des doctorants :

En 2019, le CPU a organisé deux (2) sessions de renforcement des capacités du PER en pédagogie avec l'appui du consortium UNESCO-UCAD-AICD (Agence Italienne pour la Coopération et le Développement). Les principales informations sur ces formations figurent dans le tableau I.

Tableau I : Ateliers de renforcement des capacités des PER en pédagogie universitaire

Intitulé de la session	Lieux et Dates	Animateurs	Nombre de PER ayant participé	Partenaires
1. Pédagogie et Didactique	Salle conférence du CCOS 19 et 20 juin 2019	Mansour THIAO(DAP/UCAD) ; Eladji Habib CAMARA (DAP/UCAD/Consultant)	07	UCAD- UNESCO- AICD
2. Pédagogie et Didactique	Salle conférence du CCOS 21 et 22 juin 2019	Mansour THIAO(DAP/UCAD) ; Eladji Habib CAMARA(DAP/UCAD/ Consultant)	06	UCAD- UNESCO- AICD

En plus de ces formations pour le PER, le CPU participe aux séminaires sur la pédagogie pour les doctorants en collaboration avec le collectif des doctorants et le collège des Ecoles doctorales. Ainsi le 16 novembre 2019, à la demande du collectif des Doctorants, le CPU a organisé un atelier sur la préparation et le déroulement d'un cours. Cet atelier a eu lieu à la salle du collectif ; trente un doctorants y ont participé ; il a été animé par Dr Assane DIAKHATE, Dr Pape Meissa COULIBALY et Assane Kane DIALLO, tous de l'UFR SEFS de l'UGB

II. Les activités liées à l'accompagnement du PER au CAMES

En 2019, le CPU a ainsi organisé

- un atelier de vérification des dossiers de candidature à la 41^{ème} session des CCI du CAMES ;
- une session de préparation au 19^{ème} concours d'agrégation en Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion (SJPEG) (Annexe 1)
- une réunion-bilan des activités 2019 et de programmation 2020 (Annexe 2)
- une réunion d'information et de sensibilisation des candidats de l'UGB à la 42^{ème} session des CCI du CAMES et sur le processus d'accompagnement des candidats à la 41^{ème} session des CCI du CAMES (Annexe 3).

Ces activités sont répertoriées dans le tableau II

Tableau II : Activités de liées aux CTS et concours d'agrégation du CAMES

Intitulé de l'activité	Lieux et Dates	Participants	Observations
Atelier de vérification des dossiers des candidats aux CTS de 2019	Salle de conférence CCOS 29 janvier 2019	Membres de la commission.	32 dossiers dont 16 dossiers pour la LAMA ; 11 pour la LAFMC et 5 pour la LAFPT.
Session de préparation des candidats de l'UGB au 19 ^{ème} concours d'agrégation en SJPEG	Salles des Actes UFR SJP/SEG Du 15 au 17 mai 2019	CPU ; Représentants de l'UGB au CAMES ; Pr Babacar KANTE ; candidats et autres enseignants des UFR concernées.	Accompagnement de 5 candidats dont 1 qui est venu de l'UASZ : 1 en Sciences Juridiques ; 1 en Sciences de Gestion et 2 en Sciences Economiques.
Réunion-bilan des activités 2019 et de programmation 2020	Salle CPU le 29 Novembre 2019	Membres de la commission.	25 inscrits sur 32 candidats soit 78,13 % d'inscrits
Réunion d'information et de sensibilisation des candidats de l'UGB à la 42 ^{ème} session des CCI du CAMES	Salle des Actes de l'UFR SEFS	Membre de la Commission et PER	Vingt-trois (23) participants dont 22 PER ont pris part à la réunion

Annexe 1 : Compte rendu de Session de préparation des candidats de l'UGB au 19^{ème} concours d'agrégation en SJPEG

Dates : du 15 au 17 mai 2019

Lieu : Université Gaston Berger

Introduction

Nous commencerons par adresser nos félicitations aux autorités de l'Université Gaston BERGER, aux responsables du Centre de Pédagogie Universitaire (CPU) maître d'œuvre de la session de préparation et aux collègues de l'UGB (doyens et jeunes) qui ont accepté, pendant trois jours, d'aider les candidats de l'UGB à constituer leurs dossiers, à acquérir la technique et les habiletés nécessaires pour participer au concours d'agrégation du CAMES

En étant maître d'œuvre de cette session de préparation, le CPU a créé les conditions lui permettant de se positionner comme un lieu de préparation pour la promotion des collègues en Sciences Juridiques et Politiques, Economiques et de Gestion.

Nous souhaitons que cette préparation s'étale sur deux ans. La première année serait consacrée à l'amélioration des capacités des candidats au concours à publier dans les revues avec comités de lecture. La deuxième année étant consacrée à la présentation des notes de synthèse et des leçons, comme nous venons de le faire.

1. La Session de préparation

Cette année l'UGB présentera au concours d'agrégation quatre (04) candidats dont les suivent :

- M. Cheikh Tidjane NDIAYE, Section : Sciences Economiques
- M. Samba MBAYE, Section : Sciences Economiques
- M. Demba Kane, Section : Sciences de Gestion
- M. Yamar SAMB, Section : Sciences Politiques
- Melyan Mendy (Candidat de l'Université de Ziguinchor, invité), Section : Sciences de Gestion

2. Cérémonie d'ouverture et leçon inaugurale

La cérémonie d'ouverture s'est tenue dans la salle des actes de l'UFR SJP le 15 mai 2019 de 9h 45mn à 12h 30. Elle a été présidée, au nom du recteur, par le professeur Birahim GUEYE, Directeur de l'UFR SEG. Lors de cette cérémonie d'ouverture, étaient présents les professeurs Amadou Bocar BAL (coordonnateur du CPU), Adama DIAW, Samba TRAORE, Ogo SECK et Babacar Kanté, El hadji Abdoul Aziz NDIAYE, Seydou SANE, Pape Samba NDIAYE. De plus, tous les candidats de l'UGB étaient, également, présents. A la suite de l'intervention du président de séance, professeur Babacar Kanté a présenté une leçon inaugurale riche en enseignements

aussi bien pour les candidats, pour les encadreurs que pour les autorités de l'Université (cf annexe). Aussi, dans un élan solidaire et d'échange, tous les autres membres de l'encadrement ont pris la parole pour attirer l'attention des candidats sur des aspects à éviter mais également des aspects sur lesquels ils doivent beaucoup porter leur attention pour mieux se préparer.

Après la leçon inaugurale, les activités ont été poursuivies séparément dans les deux Jurys : SJP et SEG

3. Jury de Sciences économiques et Gestion

Ainsi, pour trois sur quatre des candidats de l'UGB, cette session de préparation a été leur premier contact avec le concours d'agrégation. Pour ces derniers, cette session leur a donné l'occasion de préparer et de présenter, pour la première fois, une leçon des travaux et une leçon de théorie. Cela a suffi pour montrer l'utilité de cette préparation.

Il est donc important que les candidats perçoivent les remarques et critiques qui ont été faites par les jurys, à la suite de leurs prestations, non pas avec un sentiment de découragement, mais avec une volonté de mieux faire.

D'une manière générale, deux types de remarques ont été faites à la suite des présentations des différents candidats. La première concerne la nécessité d'une bonne maîtrise de la technique relative à chaque épreuve. La seconde concerne un besoin urgent d'améliorer les contenus des différentes prestations. Les deux sont très liées.

3.1. A propos de la maîtrise de la technique relative à chaque épreuve

Pratiquement tous les aspects méritent d'être améliorés ; il s'agit notamment :

- du temps : peu de candidats ont réussi à couvrir exactement les 30 minutes prévues pour la présentation de la leçon de théorie et les 15 mn prévues pour la présentation de la leçon de travaux ; certains les ont dépassées
- du plan et de l'introduction qui sont les aspects pour lesquels les candidats ont rencontré le plus de difficultés. Il y a eu des problèmes en ce qui concerne l'identification du problème lourd pour la leçon sur la théorie de la firme et à la domination de la note de synthèse pour la leçon des travaux.
- de l'utilisation des documents en loge : les candidats n'avaient pas tous compris que les documents devaient venir après la réflexion, ou constituer une simple aide ne pouvant pas remplacer leur imagination et leur créativité
- de la présentation et du discours qui sont à perfectionner pratiquement au niveau de tous les candidats
- de la nécessité de s'inscrire dans une logique de démonstration au cours des deux leçons.

3.2 . A propos des contenus des présentations des épreuves

- Concernant les notes de synthèse, elles n'étaient pas du tout au point. Un constat qui a poussé les encadreurs à mettre beaucoup plus temps à expliquer comment structurer et présenter une note synthèse de synthèse. Une séance spécifique a même été tenue par le professeur Adama DIAW afin de préciser aux candidats les différentes balises qui structurent une bonne note de synthèse des travaux de recherche.
- Concernant la leçon sur la théorie de la firme :
 - Le niveau de culture générale est à améliorer
 - Les jurys constataient chez les candidats une difficulté à aller puiser, par moments, dans leurs connaissances les arguments permettant de traiter les sujets proposés
- Concernant la leçon de spécialisation :
 - Les jurys ont estimé, relativement aux délais de dépôt des dossiers très courts, qu'il fallait mettre l'accent sur la première épreuve liée à la construction et la défense de la note de synthèse afin de permettre aux candidats de déposer une note de synthèse conforme aux attentes. Cela s'est fait au détriment de la troisième épreuve. C'est ainsi que les candidats ont repris à plusieurs reprises leurs notes de synthèses.

4. Jury de Sciences juridique et politique

Le 15 mai 2019, après la cérémonie d'ouverture, le jury en histoire du droit a eu à entendre M. Yamar SAMB, seul candidat du reste à l'UFR des sciences juridiques et politiques.

Les séances se sont déroulées sur trois (3) jours.

4.1. La première journée (15 mai 2019)

A partir de 15h le candidat SAMB s'est présenté pour une présentation des travaux devant le jury composé de :

- Professeur Samba TRAORE (titulaire) : Président ;
- Professeur Babacar KANTE (titulaire) : membre ;
- Professeur Papa Ogo SECK (titulaire) : membre.

Après une présentation de 15mns sur l'ensemble de ses travaux portant sur une (1) thèse et deux (2) articles :

1. La thèse soutenue à Montpellier est intitulée : Les créations intellectuelles dans les colonies françaises : un défi au droit colonial. L'Exemple de l'Afrique (1791-1960).
2. Un article sur le code des Obligations Civiles et Commerciales du Sénégal.
3. Un article sur la peine de mort sans procès (Affaire Albert Jeandet).

Sur ce, le jury s'est prononcé et a félicité le candidat pour le respect du temps, il a aussi fait remarquer que l'un de ses deux (2) articles a déjà été présenté aux CTS pour la titularisation comme maître-assistant.

4.2. La deuxième journée (16 mai 2019)

Elle a été consacrée à l'épreuve pratique (commentaire de texte). Sur ce, le jury a fait remarquer que le candidat n'avait pas réellement commenté le texte et que des exercices supplémentaires s'imposaient à lui.

4.3. La troisième journée (17 mai 2019).

Elle sera consacrée à l'épreuve de dissertation juridique et là le jury a fait remarquer que le candidat n'avait pas compris le sujet et qu'au lieu de parler de la chefferie de Canton, il a parlé simplement du chef de Canton. Nuance très importante dans le concours puisque certains candidats ont été retenus parfois pour par exemple au lieu de parler du consensualisme, parlent des contrats consensuels etc.

Conclusion partielle

Le jury pense que dans l'ensemble le candidat doit faire d'autres exercices pour pouvoir réussir au concours ; mais que pour une première fois ; ce n'était pas trop « catastrophique » ; mais il doit continuer...

Appréciation générale de la session

Le CPU a réussi son expérience.

Au sortir de la session, il appartient à chacun des candidats d'apprécier là où il en est par rapport à lui-même et par rapport aux autres candidats. Chaque candidat avait, en effet, la possibilité de se mesurer aux autres candidats, en assistant aux différentes

D'ailleurs, à la suite de cette préparation, certains ont décidé d'aller participer à d'autres sessions de préparation au Sénégal et à l'étranger, étant donné la somme d'efforts qu'ils estimaient devoir fournir d'ici le concours de Novembre. C'est une preuve d'honnêteté et d'humilité qui a d'ailleurs été recommandée à tous les candidats.

**ANNEXE : LECON INAUGURALE A LA SESSION DE PREPARATION AU
CONCOURS D'AGREGATION DE SCIENCES JURIDIQUES POLITIQUES
ECONOMIQUES ET DE GESTION SESSION DE 2019**

UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS

DU 15 AU 17 MAI 2019

Par Babacar KANTE

**Doyen Honoraire de l'UFR des Sciences juridiques et politiques de l'Université Gaston
BERGER de SAINT-LOUIS**

RESUME

INTRODUCTION

L'objectif de cette présentation est de partager une expérience de membre et de président du jury du concours d'agrégation de droit public avec les candidats à la session de 2019 du concours d'agrégation des Sciences juridiques, politiques, d'économie et de gestion.

L'approche choisie consiste à éviter la présentation classique en deux parties et en deux sous-parties, mais à privilégier la réponse à des questions fondamentales que soulève le concours d'agrégation des Sciences juridiques.

Trois questions retiendront l'attention. La première concerne la perception du concours d'agrégation lui-même. Il s'agit, en effet, d'un concours qui a ses spécificités qu'il faut connaître pour accroître ses chances de réussite. La deuxième porte sur la préparation du concours d'agrégation. Le concours obéit à un certain rituel. De ce fait, il fait l'objet d'une préparation spéciale. La troisième question concerne la gestion des résultats du concours d'agrégation. Ces résultats produisant d'importantes conséquences sur la carrière et la personnalité des candidats, il est nécessaire d'apprendre à les maîtriser.

Dès lors, l'intervention sera articulée autour de trois parties :

- I. Qu'est-ce que le concours d'agrégation ?
- II. Comment préparer le concours d'agrégation ?
- III. Comment gérer les résultats du concours d'agrégation ?

I. QU'EST-CE QUE LE CONCOURS D'AGREGATION ?

Cette question présente un triple intérêt. Tout d'abord, un certain nombre de candidats découvre le concours très tard, longtemps après leur recrutement à l'Université et très peu de temps avant le concours.

Ensuite, beaucoup de candidats, curieusement, tiennent leurs informations sur le concours de sources informelles, comme les avis émis par d'anciens candidats.

Enfin, la perception du concours d'agrégation par les candidats est souvent biaisée par des points de vue extérieurs à l'Université et étrangers au concours.

Ces trois facteurs révèlent que certains candidats n'ont pas une bonne connaissance de ce qu'est le concours. Pour caractériser ce concours, on pourrait alors retenir deux grands traits apparemment contradictoires.

Le premier est que le concours d'agrégation est un moment de compétition pour la promotion des enseignants en sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion. Le deuxième est que le concours d'agrégation est aussi, malgré tout, un lieu de socialisation.

A. UN MOMENT DE COMPETITION

Il existe deux voies pour accéder au grade de Maître de conférences en Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). La voie longue, par les Comités techniques spécialisés (CTS) et la voie courte que constitue le concours d'agrégation.

C'est donc un concours, qui permet le recrutement de professeurs d'Université.

1. C'EST UN CONCOURS

Il convient de distinguer l'examen du concours. Les deux sont différents du point de vue de leur organisation et de leurs effets.

Dans le premier, c'est une moyenne fixée ou un certain nombre de points à atteindre qui permet de déclarer un candidat admis. En revanche, dans un concours, l'admission est déclarée à partir d'un nombre de place ouvert.

Pour être déclaré admis au concours d'agrégation, il ne suffit donc pas d'être bon, ni d'avoir la moyenne, mais il faut être le meilleur.

2. C'EST UNE MODALITE DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS

C'est un concours dont l'objectif est de recruter des professeurs d'Université. Cela veut dire que ce sont non seulement les connaissances des candidats qui sont évaluées mais aussi, et surtout, leurs aptitudes pédagogiques.

Mais malgré son caractère compétitif, le concours d'agrégation reste un lieu de socialisation.

B. UN LIEU DE SOCIALISATION

Le concours d'agrégation réunit des professeurs membres du jury et des collègues candidats. La phase de préparation, mais aussi le passage des épreuves créent des liens entre les intéressés.

Il faut veiller à ce que le concours soit un lieu où s'affermissent les liens entre les uns et les autres. Pour ce faire, il est absolument important, malgré la tension qui peut résulter de la compétition, de respecter les règles de convivialité et de solidarité qui ne doivent jamais cesser de caractériser les relations entre universitaires.

1. C'EST UN LIEU DE CONVIVIALITE

La compétition entre les candidats doit se dérouler dans le respect de l'éthique et de la déontologie. Le candidat doit en effet préparer son entrée dans une corporation, celle des Maîtres de conférences agrégés. Cette ambition commande un comportement exemplaire.

Ce comportement est important aussi bien pour l'admission au concours, mais aussi une intégration future dans la catégorie des professeurs d'Université.

2. C'EST UN LIEU DE SOLIDARITE

L'épreuve de la leçon de vingt-quatre heures du concours français, encore plus que dans le cas africain, est une occasion de renforcer les capacités des candidats à travailler ensemble et de démontrer la solidarité entre eux.

Plusieurs exemples et anecdotes ont été rapportés par différents candidats ayant bénéficié du concours des membres de leurs équipes. Ces liens persistent généralement au-delà du concours.

Le concours d'agrégation est donc une épreuve pour évaluer le savoir des candidats, leur savoir-faire, mais aussi et peut-être surtout, leur savoir-être.

II. COMMENT PREPARER LE CONCOURS D'AGREGATION ?

Le concours d'agrégation comprend trois épreuves : une première épreuve de sous-admissibilité consistant en un entretien avec le jury, aussi appelée épreuve sur travaux ; une deuxième épreuve d'admissibilité donnant lieu à une première leçon, sur un sujet pratique, dit de commentaire ; une troisième épreuve d'admission sous la forme d'une deuxième leçon portant sur un sujet de réflexion théorique ou de dissertation.

En raison de l'impact des résultats du concours d'agrégation, il est important qu'en plus de l'aspect scientifique évident, les candidats se préparent psychologiquement. Une bonne préparation revêt en effet ce double aspect psychologique et scientifique.

A.L' ASPECT PSYCHOLOGIQUE

La première condition pour réussir au concours réside, aussi curieux que cela puisse paraître, dans la volonté du candidat. C'est en effet cette détermination qui lui permet de se doter de la capacité réelle de faire face aux aléas, très nombreux, qui jalonnent le concours.

1. LA VOLONTE

Elle apparaît évidente dès lors que le candidat décide de se présenter au concours. Cependant, dans les faits, certains profils ou parcours de candidats laissent douter de la réalité de leur détermination.

Ainsi, on constate parfois, chez certains candidats, des activités extra-universitaires, dont la densité est incompatible avec une bonne préparation au concours. De même, chez d'autres, les emplois du temps à l'université sont d'une lourdeur telle qu'elle peut avoir des conséquences sur le temps de la préparation. Pour d'autres enfin, la préparation effective commence très tard, après le dépôt du dossier de candidature.

Tous ces facteurs sont de nature à faire penser que la préparation au concours n'est pas toujours prise avec la détermination qui convient à ce genre d'épreuve.

2. LA CAPACITE

C'est cette forte volonté qui doit animer le candidat qui lui permettra de se doter de la capacité de réussir au concours. Il s'agit, en effet, d'une épreuve qui se prépare mentalement sur la durée et qui nécessite une certaine régularité.

Cette capacité sera fonction des choix qui avaient été opérés par le candidat, notamment au moment du choix de son sujet de thèse, de ses enseignements et de la qualité des travaux produits.

B.L'ASPECT SCIENTIFIQUE

La préparation scientifique revêt, à son tour, en réalité, deux aspects : le premier est relatif à la mise au point d'une méthodologie de travail, alors que le second porte sur l'aspect technique.

1. LA MISE AU POINT D'UNE METHODOLOGIE

Le candidat devrait s'habituer à se préparer dans les conditions du concours. Pour ce faire, il devrait commencer par identifier les pôles d'excellence où se déroulent des sessions de préparation du concours et y participer dans toute la mesure du possible. Cette participation lui permet d'appartenir à une écurie.

Au cours de cette préparation, la gestion du temps par le candidat est un facteur extrêmement important. Il lui faut, en effet, l'entraînement aux trois types d'épreuves, dont chacun revêt ses spécificités.

Du fait que le candidat est un enseignant, il lui faut élaborer un calendrier de travail strict, auquel il devra se tenir. Ce calendrier devra tenir compte de la disponibilité des préparateurs qui ne peuvent plus être sollicités après leur désignation comme membre d'un jury.

2. LA MAÎTRISE TECHNIQUE DES EPREUVES

Deux constats se dégagent de l'expérience vécue du concours. Le premier est la faiblesse de la culture juridique générale d'un bon nombre de candidats. Le deuxième porte sur l'insuffisante maîtrise de la technique de la leçon.

Aussi bien en vue de l'épreuve de discussion des travaux que des leçons, le candidat devrait renforcer ses connaissances en droit par la lecture des grands classiques de sa discipline.

En ce qui concerne les leçons, le candidat devrait en faire le plus grand nombre possible, pour en maîtriser la technique. Ainsi, il s'habituerait aux différents types de sujets et sera en mesure d'éviter la confusion entre les différents genres d'exercice notamment le commentaire et la dissertation.

III.COMMENT GERER LES RESULTATS DU CONCOURS D'AGREGATION ?

Il n'y a que deux résultats possibles à l'issue de la proclamation des résultats : la réussite ou l'ajournement. Chacun de ces deux résultats peut conduire soit à l'euphorie, soit à la déprime.

Pour préserver la convivialité et la solidarité qui doivent caractériser les relations entre candidats et le savoir-être qui est une des valeurs fondamentales de la communauté universitaire, il convient de se préparer, avant même le concours, à gérer ses résultats.

La réussite et l'ajournement commandent, en effet, chacun, une certaine attitude.

A.EN CAS DE REUSSITE

La réussite au concours d'agrégation ouvre naturellement droit à un certain nombre d'avantages. Il y a lieu, cependant, d'insister sur les devoirs plus que sur les droits. La réussite au concours d'agrégation impose en effet au nouvel agrégé de nouvelles responsabilités. Pour y faire face, plus que par le passé, le nouvel agrégé devrait faire de l'humilité, de l'éthique et de la déontologie son credo.

Le candidat déclaré admis devrait veiller au moins à trois choses, pour son intérêt personnel et pour la cohésion de la communauté universitaire.

1. L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES ENSEIGNEMENTS

Tout d'abord, il devra capitaliser l'expérience acquise pendant la préparation pour améliorer substantiellement la qualité de ses enseignements. Ses étudiants devraient être les premiers bénéficiaires de sa réussite.

2. LA PREPARATION DE L'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE PROFESSEUR TITULAIRE

Ensuite, le nouvel agrégé devra prendre conscience qu'il vient de franchir une étape importante, mais qu'il n'est pas encore arrivé au terme de sa carrière. Il devrait immédiatement, pour ne pas se laisser griser par le succès, se fixer comme prochaine échéance, l'inscription sur la Liste d'aptitude aux fonctions de professeur titulaire. A cette fin il devra s'attacher à produire des travaux dignes de la confiance que le jury lui a témoignée en le déclarant admis.

3. L'ENCADREMENT DES JEUNES COLLEGUES

Enfin, le nouvel agrégé devrait s'attacher à rendre à ses jeunes collègues ce que ses aînés et ses maîtres lui ont donné. C'est par sa capacité à encadrer à son tour des collègues plus jeunes que lui dans le corps des enseignants, que le nouvel agrégé deviendra un grand professeur contribuant au développement des ressources humaines de qualité, au service de l'Université et de l'enseignement supérieur.

B. EN CAS D'AJOURNEMENT

Le candidat ajourné devrait aussi s'imposer un code de conduite pour surmonter sa déception et sa frustration qui sont compréhensibles. Autant le candidat déclaré admis devrait faire preuve d'humilité, autant le candidat ajourné devrait garder une certaine dignité.

Il devrait tenir au moins deux attitudes consistant, d'une part, à tirer les leçons de son échec et, d'autre part, à se préparer pour la prochaine session. L'entretien avec le jury est, à cet égard, très important.

1. L'ENTRETIEN AVEC LE JURY

Un entretien avec le jury après la proclamation des résultats est prévu. Il est cependant parfois négligé par certains candidats. Il est pourtant très important. Les deux leçons n'étant pas suivies de débats, le candidat n'a pas toujours la possibilité de savoir quels ont été ses points faibles. C'est donc seulement à l'occasion de cet entretien que le candidat peut avoir une idée sur ses défaillances et, comme cela arrive presque toujours, bénéficier des conseils des membres du jury.

2. LA PREPARATION DE LA PROCHAINE SESSION

Après une période où le candidat pourrait éventuellement se mettre en roue libre, ce qui est compréhensible, il lui faut se reprendre et reprendre le cours normal de ses activités.

La priorité est de concevoir un calendrier tenant compte de l'évaluation personnelle du candidat et des conseils prodigués par les membres du jury. Pour être efficace, ce calendrier devrait s'inscrire dans la durée et la régularité.

CONCLUSION

Une bonne préparation au concours d'agrégation devrait prendre en considération trois dimensions : psychologique, physique et scientifique.

La gestion du résultat du concours recommande, selon que le candidat est déclaré admis ou ajourné, l'humilité et la dignité.

Illustrations



Annexe 2 :

Compte Rendu de la réunion de la commission chargée d'accompagner les candidats de l'UGB dans la préparation des dossiers de candidatures pour les CTS et le concours d'agrégation du CAMES

Date : Vendredi 29 Novembre 2019

Lieu : Salle de réunion du Centre de Pédagogie universitaire (CPU) de l'UGB

Présents :

- Amadou Bocar BAL
- Mamadou CAMARA
- Adama DIAW
- Ndèye Méry DIA Badiane
- Aliou DIOP
- Ngalla DJITTE

Pr Samba TRAORE, Adama KANE et MBissane NGOM avaient présenté leurs excuses

L'ordre du jour adopté est composé de quatre (04) points

- Information
- Bilan des activités de la Commission en 2019
- Démarrage de la préparation des dossiers pour les CCI 2020
- Divers

La liste de présence est ci-jointe

1. Informations

Le Président de la Commission a remercié les participants pour leur présence. Il les a informé du remplacement de Pr Ibrahima DIAGNE (UFR 2S) par Pr Ndèye Méry DIA Badiane. Un tour de table a suivi pour que les participants à la réunion se présentent.

Deux courriers ont été reçus du Secrétariat exécutif du CAMES, l'un à l'attention des Présidents d'Université, Directeurs de Centres de recherche et d'organismes membres du CAMES, l'autre à l'attention des candidats à la 42^{ème} session des CCI. Dans ces courriers certaines recommandations sont faites et il a été retenu d'en tenir compte lors des travaux de la commission en particulier lors de la première rencontre de préparation des candidats.

2. Bilan des activités de la Commission en 2019

Le président de la Commission a présenté les activités de celle-ci en 2019. Les différentes étapes de la préparation pour les CCI et pour le concours d'agrégation ont été présentées. Les résultats enregistrés par l'UGB au cours de l'année ont été les suivants.

- a. Taux d'inscription sur les listes d'aptitudes aux différentes fonctions : 78,13% (25/32)
- b. Taux de réussite au concours d'agrégation en Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion (SJPEG) : 100% (4/4)

Une légère baisse du taux d'inscription sur les listes d'aptitudes par rapport à 2018 a été notée. En effet, cette année, le taux d'inscription était de 89%. Les raisons ont été à nouveau évoquées et la plupart sont liées à une précipitation de dernière minute, un non-respect par certains candidats des recommandations de la commission et une mauvaise interprétation de certaines dispositions du guide.

3. Démarrage de la préparation des dossiers pour les CCI 2020

La réunion a marqué le démarrage des activités de la Commission en vue de la préparation des dossiers de candidatures à la 42^{ème} session des CCI du CAMES. Le chronogramme ci-joint a été établi pour la suite des activités.

4. Divers

Dans son mail aux membres de la Commission, le Président avait demandé à ceux qui n'avaient pas le temps de participer aux travaux de celle-ci, de se faire remplacer par leurs UFR. C'est ce que l'UFR Science de la Santé (2S) a fait.

Mais les représentants de LSH et SJP n'ont pas donné de suite. Aussi, compte tenu du fait qu'ils ne participent pratiquement pas aux travaux de la commission depuis sa création, le président a choisi d'en informer les Directeurs d'UFR et de demander à ce qu'il soit procédé à leur remplacement.

Le Rapporteur



Amadou B. BAL

Chronogramme des activités de préparation des dossiers de candidature à la 42^{ème} session des CCI du CAMES

Activités	Date	Observations
Lettre à envoyer aux Directeurs d'UFR et l'IPSL avec l'appel à la manifestation de candidature en pièce jointe	03/12/2019	En plus du courrier du Recteur qui transmettra la fiche aux Directeurs d'UFR et l'IPSL, il faudra leur envoyer également le Guide d'Evaluation des Enseignant-Chercheurs et des Chercheurs GEE-CC
Réception par le Président de la Commission et la DRHF des manifestations de candidature	10/12/2019	L'envoi peut être fait par mail également par tous les PER qui ont l'intention de se présenter au CAMES
Réunion d'information et de sensibilisation des candidats ouverte à tous le PER	17/12/019	Passer en revue le guide et inviter les candidats à respecter les recommandations
Transmission des dossiers de candidature à la DRHF par les Directeurs d'UFR et l'IPSL	07/01/2020	Aucun dossier ne sera accepté après cette date pour examen par la Commission
Etude des dossiers de candidatures par la Commission	09 et 10/01/2020	Les dossiers seront étudiés par les membres de la Commission compétents selon les CTS
Finalisation des dossiers par les candidats	11/01 – 31/01/2020	En se conformant aux recommandations de la Commission
Dépôt des dossiers finalisés à la DRHF par les candidats	04/02/2020	Les candidats peuvent déposer leur dossier au fur et à mesure de leur finalisation. Mais sauf pour les cas connus tels que ceux de 2S, aucun dossier ne sera accepté après cette date
Signature des derniers CV par le Recteur	07/02/2020	Cette signature marque la fin du processus au niveau de l'UGB et elle sera suivie des dernières vérifications (dossiers physiques et clés) en vue de la transmission au CAMES
Vérification des e-dossiers en présence des candidats	11 et 12/02/2020	Cette vérification sera faite avec les membres de la Commission

Annexe 3 : Compte rendu de la réunion d'information et de sensibilisation des candidats de l'UGB